



Chef-lieu de Canton
(Val-de-Marne)

Le **CONSEIL MUNICIPAL**
se réunira en séance publique
le **jeudi 25 mai 2023 à 19h00**
Salle des fêtes - 6 rue de Sucy

L'ordre du jour en sera le suivant :

1. Arrêt du procès-verbal de la séance du 30 mars 2023.
2. Décisions prises par le maire dans le cadre de la délégation du conseil municipal.
3. Décisions prises par le conseil de territoire de l'Établissement Public Territorial « Grand Paris Sud Est Avenir ».
4. Exposé du maire.

CENTRE SOCIAL

5. Attribution des subventions au titre de l'exercice 2023 aux associations portant un projet dans le cadre du contrat de ville.

CULTURE

6. Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association « Les amis de Léo en Val-de-Marne ».

PETITE ENFANCE

7. Autorisation donnée au maire de signer la convention d'objectifs et de financement n°202300092 - aide au fonctionnement au titre du soutien à la petite enfance, avec la Caisse d'Allocations Familiales du Val-de-Marne.

INFORMATIQUE

8. Demande d'adhésion de la ville de Noisieu au syndicat Infocom'94.

FINANCES

9. Autorisation donnée au maire de signer l'avenant n°3 à la convention constitutive de groupements de commandes entre l'Établissement Public Territorial Grand Paris Sud Est Avenir (GPSEA), ses communes et établissements membres et le Syndicat Mixte de Traitement Des Déchets Urbains du Val-de-Marne (SMITDUVM).
10. Autorisation donnée au maire de signer les marchés relatifs à l'achat de fournitures pédagogiques pour les écoles, centres de loisirs et divers services municipaux.

URBANISME

11. Autorisation donnée au maire de déposer les autorisations nécessaires pour l'aménagement de la boutique éphémère.

QUESTIONS ORALES

Le maire

Régis CHARBONNIER

MAIRIE